

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MANDARINE

Mandarine Unique small & mid caps Europe (Action R)

ISIN - LU0489687243

Ce fonds est géré par La Française AM International, appartenant au groupe de sociétés La Française.
Un compartiment de la SICAV Mandarine Funds - La gestion du compartiment est déléguée à Mandarine Gestion.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Mandarine Unique (le « Fonds ») est un Fonds d'actions européennes investi principalement en actions de petites et moyennes capitalisations à fort potentiel de croissance. L'objectif du Fonds géré de façon discrétionnaire est de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice Stoxx Europe Small 200 (dividendes réinvestis). Cependant, le Fonds n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Le fonds sélectionne des entreprises à caractère unique : ce sont soit des business modèles uniques (pas de concurrent coté en Europe), soit des leaders mondiaux (aux parts de marchés conséquentes), soit des entreprises avec une technologie ou une exposition géographique différenciante, qui génèrent une croissance pérenne et rentable s'appuyant sur plusieurs moteurs. Elles bénéficient ainsi souvent d'un pricing-power, leur permettant d'être moins sensibles à la conjoncture. L'identification de ces sociétés uniques, très diversifiées sectoriellement, est source de volatilité moindre. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut également investir jusqu'à 25% de son actif en titres de créances et instruments du marché monétaire. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture ou d'exposition. Le Fonds peut investir en parts d'OPC dans la limite de 10% de son actif net.

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Indicateur de référence : STOXX® Europe Small 200 Net Return.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues chaque jour ouvré bancaire de Luxembourg au plus tard à 13h chez BNP Paribas Securities Services succursale de Luxembourg et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : Chaque jour ouvré bancaire de Luxembourg.

Durée de placement minimum recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Fiscalité : Eligible PEA.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 5 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de gestion discrétionnaire : Le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter afin de pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00% Max
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1.00% Max

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.62% *
----------------	---------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.02%**
---------------------------	---------

Méthode : 15.00% de la surperformance au-delà du Benchmark (STOXX® Europe Small 200 Net Return) en cas de performance annuelle positive.

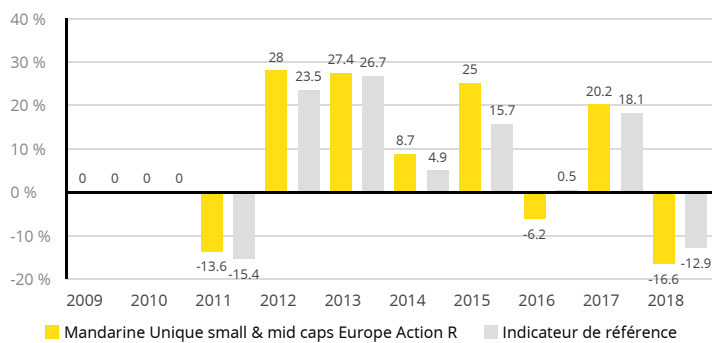
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de ce Fonds, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

** clos au 31/12/2018.

PERFORMANCES PASSES



L'information présentée est fondée sur des performances passées qui ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance du fonds est calculée coupons nets réinvestis après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Jusqu'au 31 décembre 2012, l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus. A compter du 1er janvier 2013, la performance de l'indice est calculée dividendes réinvestis.

Date de création du fonds : 2010

Date de lancement de l'Action R : 29/03/2010

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services.

Les prospectus, rapports annuels / documents semestriels et périodiques ainsi que la dernière valeur nette d'inventaire sont disponibles et adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite à l'investisseur auprès de :

Mandarine Gestion - 40 avenue George V - 75008 Paris - serviceclient@mandarine-gestion.com.

Les détails actualisés de la politique, des conditions et de la méthode de calcul de la rémunération de la Société de Gestion actualisée, sont disponibles soit en version papier sur demande au siège de la société, soit sur le site internet suivant : <http://www.mandarine-gestion.com/france/fr/menu-bas/documents-reglementaires/> ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce document décrit une classe d'un compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds. L'actif et

le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Sous certaines conditions énoncées dans le prospectus, l'investisseur a la possibilité de convertir ses actions.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention des parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil ou distributeur financier.

La responsabilité de La Française AM International, appartenant au groupe de sociétés La Française ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/"U.S. Person" (au sens de la définition données dans le prospectus).

Ce fonds est agréé au Grand Duché de Luxembourg et réglementé par la CSSF. La Française AM International appartenant au groupe de sociétés La Française est agréée au Grand Duché de Luxembourg et réglementée par la CSSF. Mandarine Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2019.